

A family of four is walking across a cobblestone square in front of a grand, classical building. The building's facade features the French motto 'LIBERTE EGALITE FRATERNITE' in large letters above the windows. Several French flags are flying from poles in front of the building. The family consists of a woman on the left in a white tank top and green shorts, a young boy in the center wearing a white t-shirt with a logo, a woman on the right in a white shirt and red pants, and a young boy on the far right in a white polo shirt and khaki shorts. They are all smiling and holding hands.

LA RÉGION GRAND EST AUX CÔTÉS DES MAIRES !

Depuis **10 ans**,
la Région vous accompagne
dans vos **projets d'avenir**

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



SOMMAIRE

Édito de Franck LEROY, Président de la Région Grand Est	4
La Région Grand Est en chiffres	6
Les compétences de la Région	8
Le Pacte pour les Ruralités	10
L'accompagnement de la Région	17
Agriculture, forêt, viticulture et bioéconomie	18
Aménagement des territoires	20
Culture, mémoire et patrimoine	22
Développement économique	24
Environnement	26
Fonds européens	28
Formation et emploi	30
Jeunesse	32
Lycées	34
Mobilités	36
Santé	38
Tourisme	40
Les Maisons de la Région	43



Franck Leroy
Président de la Région Grand Est

“ J’ai souhaité faire de la Région le premier partenaire des élus locaux : par son ingénierie au plus près des territoires autant que par ses dispositifs ciblés pour répondre à vos besoins. ”

Édito

Mesdames, Messieurs les élus,
chères et chers collègues,

Plus que les autres sans doute, le mandat de maire trouve sa force dans la proximité et dans le lien de confiance que vous tissez avec vos concitoyens. Je tenais, en préambule, à vous adresser à nouveau mes sincères félicitations pour votre élection.

À travers ce nouveau mandat, vous façonnerez l’avenir de vos territoires. Être maire en 2026, c’est tout à la fois répondre aux besoins du quotidien et préparer l’avenir, en accompagnant les transitions environnementales, numériques et économiques qui s’imposent à nous.

Maire d’Épernay durant plus de vingt ans, je sais combien l’échelon local, communal et intercommunal, est particulièrement exposé aux besoins, attentes et parfois impatiences, de nos concitoyens. Nous sommes aux avant-postes de la République.



Dans un contexte où l'exigence démocratique s'exprime avec force, vous incarnez une démocratie vivante, à l'écoute et en capacité d'associer davantage les citoyens aux décisions qui les concernent.

Je saisis cette occasion pour vous en rendre hommage, à vous, ainsi qu'à toutes les forces vives qui font vivre nos territoires.

Pour toutes ces raisons, j'ai souhaité faire de la Région le premier partenaire des élus locaux : par son ingénierie au plus près des territoires autant que par ses dispositifs ciblés pour répondre à vos besoins, la Région vous accompagne tout au long de votre mandat pour donner vie à vos projets.

Parce que je sais l'engagement personnel et collectif sans faille des Maires et de leurs équipes municipales, deux priorités guident notre action :

- la **simplification**, pour vous faciliter l'accès aux dispositifs régionaux ;
- et la **proximité**, avec une Maison de Région à moins de 80 kilomètres de chez vous.

Cette nouvelle édition du Guide des Maires, élaborée spécifiquement à votre attention, est là pour vous témoigner du soutien résolu de la Région Grand Est à vos côtés.

Mes chères et chers collègues, j'ai confiance dans notre capacité à agir ensemble, solidairement, au-delà de toutes considérations, pour mener à bien la mission qui est la nôtre, au service de nos concitoyens, de nos territoires et de notre région toute entière.

LA RÉGION GRAND EST EN CHIFFRES

Géographie

10 départements (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Vosges)

5115 communes, **1^{ère} région** française en nombre de communes

- **91%** comptent moins de **2 000** habitants
- **4 553** communes rurales dans le Grand Est représentant + de **80 %** du territoire

6 aires urbaines de + de **200 000** habitants (Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg et Troyes)

4 pays européens limitrophes avec **750 km** de frontières :

1^{ère} Région avec le plus grand nombre de km de frontières





Superficie - Population

57 809 km², soit 10,5% du territoire métropolitain

Plus de **5,5 millions** d'habitants
soit **8,2%** de la population française

- + de **2,2 millions** d'habitants dans les communes rurales.
- Près d'**1 million** de jeunes de 15 à 29 ans.

Des filières d'excellence

1^{ère} Région industrielle

(pour la valeur ajoutée)

1^{ère} Région agricole de France

86% du territoire dédié à l'agriculture et à la forêt

Le secteur agroalimentaire :

2^e secteur employeur du Grand Est après le secteur de la fabrication de machines et de matériel de transport

Des espaces naturels remarquables

6 Parcs naturels régionaux

28 Réserves Naturelles Régionales

228 sites Natura 2000

Le parc national des forêts entre le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté

Sources : INSEE 2025 / Urssaf, Effectifs salariés du secteur privé au 31/12/2023 /

Occupation des Sols Grand Est à Grande Échelle-OCS GE2, 2018-2019

Sources : Insee, Recensement de la population 2022



LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION

Les compétences de la Région

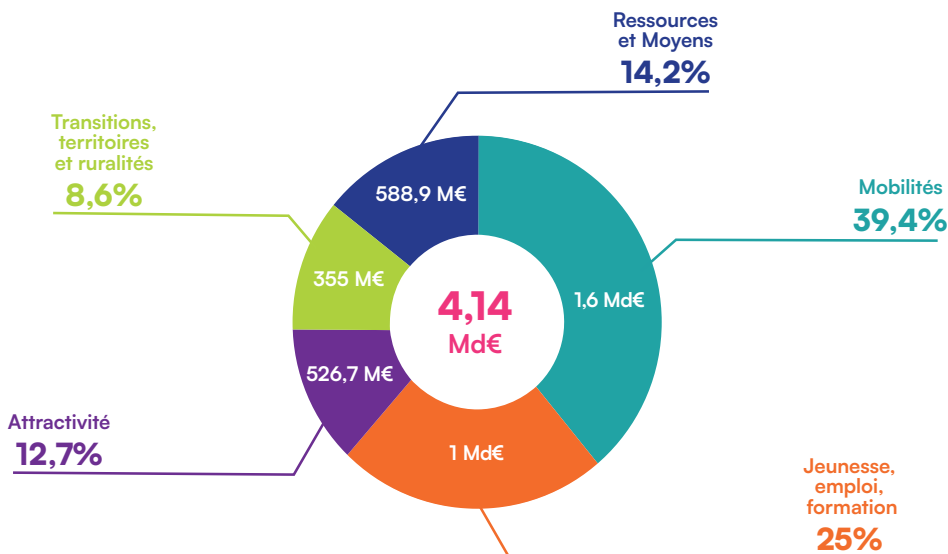
Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Région Grand Est a gagné en puissance d'action tout en restant proche des différents acteurs du territoire – particuliers, entreprises, associations, agriculteurs, collectivités... Elle est très présente dans votre quotidien et celui de vos habitants à travers ses domaines de compétences : transports régionaux et scolaires, lycées, développement économique, formation professionnelle, aménagement du territoire, environnement et gestion des fonds européens. Elle intervient également dans la culture, le sport et le tourisme, et agit au quotidien via des dispositifs adaptés aux enjeux locaux.

Découvrez-en plus sur le rôle de la Région



Budget 2026 : maintenir un niveau d'investissement ambitieux pour préparer l'avenir du Grand Est

Dans un contexte budgétaire incertain, la Région Grand Est a adopté un budget 2026 ambitieux de plus de 4 milliards d'euros. Elle s'engage à rester un acteur de premier plan en priorisant les investissements, moteurs de transformation et de développement, au cœur de son action : mobilités, développement économique, jeunesse, formation, agriculture, ruralité, transitions et santé. La Région Grand Est reste la Région qui investit le plus par habitant.



LE PACTE POUR LES RURALITÉS



**PACTE POUR
LES RURALITÉS**

La Région
Grand Est

Avec le Pacte pour les Ruralités, la Région vous accompagne dans vos projets d'avenir !

Depuis sa création, la Région Grand Est est aux côtés des maires ruraux pour développer leurs territoires.

Accès aux soins, nouveaux équipements, rénovation des cafés et des bâtiments publics, création de nouveaux commerces, la Région vous accompagne tout au long du mandat pour donner vie à vos projets.

En deux ans, ce sont déjà **5 600 projets soutenus dans nos villages et 2 000 acteurs économiques aidés**, pour répondre aux aspirations de tous les habitants des ruralités.



Pour en savoir plus sur les 2 ans du Pacte pour les Ruralités, flashez ce QR code





1

La Région facilite la vie quotidienne des habitants des communes rurales

Garantir des services essentiels, améliorer durablement le cadre de vie, accompagner les communes dans leurs démarches : à travers un accompagnement ciblé, les initiatives locales trouvent un soutien efficace et les villages se transforment.

La Région est partenaire de vos projets, avec deux engagements forts :

- ▶ **Des dispositifs simples** : à travers le Pacte pour les Ruralités, la Région assume un objectif de simplification de ses dispositifs pour accélérer les projets.
- ▶ **Un accompagnement sur-mesure** : les développeurs de projets vous accueillent au sein des 12 Maisons de la Région, pour vous accompagner pas à pas.

Le cadre de vie s'améliore, grâce à la rénovation de logements et de locaux publics, à la transformation de bâtiments inoccupés et à la modernisation des espaces partagés.

- ▶ **Coup de pouce rural** : plus de 1 100 projets ont été soutenus, à hauteur de 8,8 millions d'euros, pour financer de petits travaux et l'acquisition d'équipements, améliorant directement le quotidien des habitants (de l'aménagement d'une aire de jeux à la réfection de la maison d'assistantes maternelles en passant par la rénovation d'une ancienne agence postale).
- ▶ **Climaxion (ADEME - Région)** : plus de 1000 bâtiments publics et associatifs ont été rénovés pour devenir économes en énergies et confortables grâce à l'accompagnement de la Région dans le cadre du programme Climaxion et des 19 chargés de mission transition énergétique déployés dans les Maisons de la Région.

La Région soutient la formation des secrétaires généraux de mairies,

pour vous épauler au quotidien dans vos communes.

► Formations des secrétaires de mairie

Favoriser l'embauche des demandeurs d'emploi et apporter des compétences administratives aux communes : c'est le double objectif de la formation au métier de secrétaire de mairie financée par la Région Grand Est à hauteur de 78 000 euros. Son originalité : l'alternance avec des enseignements en centre de formation et une immersion en mairie où les stagiaires sont accompagnés par des secrétaires de mairie en poste. Les premières expérimentations menées présentent un bilan positif. Dans la Marne par exemple, à Châlons-en-Champagne, 100 % des stagiaires ont passé l'examen, 70 % ont obtenu la certification et 60 % ont retrouvé un emploi.



L'accès aux soins est facilité, via l'installation d'équipements médicaux et le maintien de professionnels de santé.

► **2 bus de santé pour femmes** sillonnent déjà le territoire pour faciliter l'accès aux soins des habitants et ont permis plus de 1 000 consultations gynécologiques. D'ici 2027, la mise en circulation de nouveaux bus et la création de 6 centres de santé avec des médecins salariés compléteront l'offre de soins de proximité.

► **5 projets de béguinage** sont en cours de réalisation et ouvriront leurs portes d'ici fin 2028. Ces lieux de vie communs offriront à plus de 70 seniors autonomes la possibilité de vivre de manière indépendante. Une alternative conviviale et sécurisée aux maisons de retraite classiques !





2 La Région soutient l'emploi et l'activité économique dans les territoires

Travailler près de chez soi, entreprendre localement, faire vivre l'économie au cœur des villages... Grâce à un soutien renforcé à l'emploi et au numérique, entreprises et habitants profitent d'un cadre professionnel dynamique et adapté.

Encourager la création de nouveaux commerces et le développement de l'entrepreneuriat, pour renforcer l'activité économique locale.

- ▶ **162 projets de commerces ruraux** ont bénéficié du dispositif ACCOR - grâce à un soutien financier de 831 840 € - pour des projets de création, de rénovation, d'aménagement ou d'embellissement de leurs locaux.

Développer l'installation de jeunes agriculteurs et la création d'emplois notamment à travers l'accompagnement des exploitations agricoles.

- ▶ **39 projets d'investissements vétérinaires** ont été soutenus afin d'installer de nouveaux praticiens et de garantir le suivi de proximité pour plus de 75 exploitations. Cette action renforce l'emploi agricole et sécurise un maillon clé de l'économie rurale.

99,6 % des foyers de la Région sont raccordés à la fibre !

Toutes les communes, y compris les plus petites, bénéficient désormais du très haut débit, offrant à chacun la possibilité de télétravailler, de suivre des formations à distance ou de développer une activité économique partout sur le territoire.

Des véhicules vers l'emploi

Pour que la mobilité ne soit jamais un frein à la reprise d'un emploi ou d'une formation, la Région soutient aussi la mise à disposition de « véhicules vers l'emploi » sur de nombreux territoires, pour louer, à prix modique, des véhicules avec ou sans permis.

3

La Région prépare l'avenir des jeunes dans les communes rurales

Donner aux jeunes les clés pour se former, s'engager et construire leur avenir dans les territoires ruraux est un enjeu majeur. La Région soutient des initiatives qui facilitent l'accès à l'éducation, à l'entrepreneuriat et aux infrastructures sportives, pour renforcer l'attractivité et la vitalité des villages.

L'accès à l'enseignement secondaire est facilité, grâce à des aides à l'hébergement ou aux déplacements.

- ▶ **La nuitée à l'internat à 1 €/mois** favorise l'égalité des chances pour tous les élèves des territoires ruraux. À la rentrée 2024/2025, le nombre d'internes a augmenté de 3 %. Chaque année, 1 500 lycéens habitant dans une commune rurale peuvent ainsi étudier sur place dans des conditions optimales.
- ▶ La Région Grand Est a la responsabilité des **transports scolaires**. Elle gère au quotidien 326 lignes routières et assure les déplacements de 169 000 élèves de la maternelle au lycée.

L'engagement citoyen des jeunes est renforcé afin de développer activement les projets locaux.

- ▶ En 2024-2025, **près de 250 volontaires** ont effectué une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois en ruralité, et 285 nouvelles missions sont proposées en 2026 grâce à des partenariats associatifs.

La pratique du sport est favorisée pour tous ! Les jeunes bénéficient d'équipements de qualité et d'activités variées grâce à des infrastructures modernes et accessibles.

- ▶ **103 projets sportifs**, accompagnés à hauteur d'1,2 million d'euros, contribuent au développement de plus de 50 nouvelles pratiques, à la création ou la modernisation d'équipements et à l'amélioration de leur performance énergétique.



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGION

Ce guide n'est pas exhaustif.
Il reprend les dispositifs qui pourraient
intéresser directement votre commune
et vos administrés.

**Pour tout savoir sur
l'accompagnement et les dispositifs
de la Région, les critères d'éligibilité,
les montants et les plafonds,
rendez-vous sur :**

www.grandest.fr/aides



AGRICULTURE, FORÊT, VITICULTURE ET BIOÉCONOMIE

Dans notre Région, agriculture, viticulture et forêt sont bien plus que des activités économiques : ce sont des histoires de femmes et d'hommes, des moteurs pour nos territoires et une part essentielle de notre identité.

Et la Région regarde du côté de l'avenir avec des priorités assumées : accompagner l'installation des jeunes, soutenir l'investissement et les transitions dans les fermes, renforcer la bioéconomie.

QUELQUES CHIFFRES

50 M€ consacrés à l'agriculture, la forêt, la viticulture et la bioéconomie en 2026.

Depuis 10 ans

12 000 exploitations agricoles soutenues.

2 000 éleveurs accompagnés par le programme Ambition Eleveurs.

+ de 3 300 installations financées.

500 projets forêt-bois accompagnés.



Le **FEADER** et le **FEDER** accompagnent l'installation, les investissements agricoles et forestiers, la transformation et la commercialisation, les industries agroalimentaires, ainsi que la transition des exploitations... en bonne articulation avec les politiques régionales.

Un agriculteur veut s'installer dans votre commune ? La Région et l'Union européenne l'accompagnent !

Pour faciliter l'installation de 500 jeunes agriculteurs par an, la Région Grand Est accompagne tous les porteurs de projets, de la formation à l'installation, de l'idée à la transmission.

En plus des formations ouvertes dans tous les lycées agricoles du Grand Est, la Région met en place des **stages de parrainage**, pour renforcer la formation pratique dans la conduite d'une exploitation et faciliter la transmission des fermes, et déploie des **conseils à l'installation** pour consolider la viabilité des projets.

La Région aide aussi les candidats de **18 à 50 ans** à l'installation, au démarrage de leur activité, en leur donnant un accès privilégié aux aides de la Région et en leur apportant des **dotations forfaitaires**.

Votre Région agit aussi pour

Accompagner l'agriculture dans ses transitions pour répondre au triple enjeu de performance économique, environnementale et sociale.

Accompagner les polyculteurs éleveurs vers un élevage compétitif et durable.

Soutenir l'investissement des agriculteurs : productions végétales spécialisées, grandes cultures, élevage, plantation de vergers.

Améliorer l'attractivité des établissements de formation aux métiers du vivant, à travers le **programme Lycées Agricoles 2030**.

Faire face aux crises.

Soutenir les agriculteurs chaque fois que la situation l'impose. C'est ainsi qu'elle a consacré 17,6 millions d'euros en 2025 pour répondre aux urgences sanitaires et climatiques.

Soutenir l'innovation.

Aider aux transferts de technologie des centres de recherche vers les exploitations agricoles et viticoles.

Accompagner le conseil et les démarches collectives.

Assurer notre sécurité alimentaire.

Développer une agriculture plus durable grâce aux débouchés de la bioéconomie.

Favoriser la transformation et la commercialisation à la ferme des produits en proximité : accompagner les investissements des points de vente individuels ou collectifs.

Investir pour augmenter la production des vergers tout en assurant un renouvellement des espèces.

Soutenir les entreprises agroalimentaires : relocalisation des fournisseurs, valorisation des produits de qualité et marques territoriales et accompagnement des transitions des entreprises.

Aider la filière bois.

Accompagner les propriétaires forestiers dans leur gestion, moderniser les entreprises de récolte, de sylviculture et de 1^{re} transformation du bois (scieries).

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Le Grand Est dispose d'une belle et grande diversité territoriale : 6 grandes agglomérations de plus de 200 000 habitants, mais aussi près de 200 centralités urbaines et rurales, ou encore 30 Pays/PETR, ainsi que des villages et petites villes qui irriguent des territoires ruraux. L'intervention de la Région prend largement en compte cette diversité, afin d'être utile, efficace et équilibrée dans chaque territoire. Elle vise à favoriser les coopérations et solidarités entre territoires et à les préparer aux évolutions socio-démographiques et aux défis climatiques.

QUELQUES CHIFFRES

60 M€ consacrés à l'aménagement des territoires en 2026.

Depuis 10 ans

Plus de 1 000 ha de friches reconverties.

22 résidences d'urbanisme durable favorable à la santé.

3 880 projets soutenus (cadre de vie, centralités, communes rurales...) pour **318 M€** (équipements et espaces publics).

50% de réduction du rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.



Le **FEADER** accompagne les projets des territoires ruraux par le soutien aux services de proximité via la démarche LEADER portée par les Groupes d'action locale (GAL). Le **FEDER** accompagne les territoires urbains dans leurs projets de revitalisation durable et d'infrastructures de proximité s'inscrivant dans les PTRTE. Le **FTJ** accompagne la réhabilitation de friches industrielles.

Un espace public à transformer dans votre commune ?

La Région vous aide à le concevoir et le réaliser !

Accompagner les communes de moins de 50 000 habitants dans l'aménagement de leurs espaces publics pour les adapter au changement climatique, en favorisant la végétalisation, les mobilités actives et le lien social intergénérationnel : telle est l'ambition que porte la Région Grand Est.

Pour le bien-être et la santé des habitants, les communes doivent adapter leur espace public en développant la végétalisation, en incitant aux mobilités actives, ou encore en favorisant les liens intergénérationnels pour rompre l'isolement social.

La Région accompagne les communes, notamment les plus rurales, dans la réalisation de leurs projets d'urbanisme durable nécessitant une ingénierie spécialisée. Elle participe au financement des études et des travaux de requalification d'espaces publics.

Les communes rurales peuvent également bénéficier d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, sous forme de résidence d'une équipe d'architectes-urbanistes, pour coproduire les bases de leurs projets.

Votre Région agit aussi pour

Renforcer durablement la vitalité économique et commerciale des centres-bourgs en soutenant, en partenariat avec l'EPCI (ou la commune qui en a la compétence), la création, la rénovation, la modernisation ou l'embellissement des commerces alimentaires en particulier, situés en cœur de villages (**dispositif ACCOR**). La Région s'associe à la réflexion stratégique préalable du territoire intercommunal en matière de revitalisation des commerces ruraux.

Améliorer la qualité de vie dans les communes de moins de 1 500 habitants (dispositif coup de pouce rural) en facilitant les dépenses d'investissements pour financer des aménagements du quotidien, des réalisations simples, telles que l'aménagement d'une aire de jeux, la rénovation de bâtiments publics, la modernisation d'équipements, la création de petits mobiliers pour l'espace public et la valorisation du patrimoine ordinaire (non inscrit ni classé).

Soutenir les communes et intercommunalités dans leurs usages numériques, en particulier dans l'utilisation du réseau régional de fibre optique pour la vidéoprotection.

Forfait de 1 500 euros par caméra (jusqu'à 1 650 euros en cas de mutualisation via un EPCI ou dans le cadre d'un groupement de commande), avec un plafond de 30 000 euros par dossier (ou 33 000 euros en cas d'un portage mutualisé).

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



CULTURE, MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Avec son patrimoine, ses institutions culturelles, ses centres de formation, ses lieux de diffusion, ses festivals, ses compagnies et ses artistes, la Région Grand Est fait preuve d'une vitalité culturelle qui contribue pleinement au rayonnement et à l'attractivité de ses territoires. C'est aussi un élément essentiel du développement local et de cohésion territoriale et sociale.

QUELQUES CHIFFRES

Plus de 60 M€ consacrés à la culture, à la mémoire et au patrimoine en 2026.

35 000 emplois non délocalisables.

800 jours de tournage en 2025 pour 17,5 millions d'euros de retombées économiques estimées.

148 festivals majeurs.

121 Musées de France.

Plus de 250 lieux de mémoire, dont 51 sites mémoriels et funéraires de la Première Guerre classés au Patrimoine mondial par l'UNESCO.

31 Petites Cités de Caractère, 17 Villes ou Pays d'Art et d'Histoire, 3 labels patrimoine européen.

4 566 Monuments historiques.



UNION EUROPÉENNE

Le **FEADER** accompagne des projets culturels ayant mobilisé cette thématique dans leur stratégie, **via les GAL LEADER**.

Besoin de restaurer votre patrimoine ? La Région est à vos côtés !

Le patrimoine est un vrai atout pour nos territoires et une marque de notre mémoire collective.

La Région Grand Est a décidé d'intervenir, sous la forme d'une aide plafonnée à 40 000 euros, afin d'aider les maires des communes de moins de 6 000 habitants à préserver ou restaurer des **édifices culturels, industriels, militaires**, mais également des fermes ou maisons anciennes, des fontaines, des lavoirs, etc. (qu'ils soient protégés au titre des Monuments historiques ou non). Pour les communes de moins de 3 500 habitants, ce dispositif est étendu aux propriétaires privés de **biens architecturaux remarquables**. Pour les édifices protégés, les communes sont éligibles jusqu'à 20 000 habitants, si l'édifice est inscrit au titre des Monuments historiques, et sans limite de population s'il est classé.

Enfin, pour les communes de moins de 500 habitants, une aide spécifique est apportée par la Région afin de restaurer les **monuments aux morts des guerres** de 1870, 1914-1918 et 1939-1945.

Votre Région se mobilise aussi pour

Aider le développement de projets culturels des territoires (festivals, manifestations...), dans les domaines du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, du cinéma et de l'audiovisuel.

Soutenir les grandes institutions, les lieux de diffusion et de création et favoriser l'implantation d'équipes artistiques et d'acteurs culturels sur tout le territoire, du spectacle vivant ou des arts visuels aussi bien que du livre ou du cinéma.

Aider à l'investissement des acteurs culturels, du spectacle vivant, des arts visuels, du cinéma ou du livre (libraires et éditeurs indépendants).

Aider la production audiovisuelle en Grand Est.

Contribuer à la restauration et la valorisation du patrimoine dans les territoires via :

- des soutiens aux revues régionales, patrimoniales et historiques ;
- un financement des projets de valorisation du patrimoine ;
- l'accompagnement de chantiers de bénévoles de restauration du patrimoine.

Soutenir la coopération culturelle transfrontalière.

Soutenir les projets culturels commémoratifs évènementiels relatifs à la mémoire des conflits, du travail, de l'humanisme.

Soutenir les actions en faveur des langues et cultures régionales.

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grande terre industrielle, notre région a su affronter une série de crises et de mutations qui lui ont appris à s'adapter, à innover et à aller de l'avant. La Région accompagne les filières qui font la force du territoire : industrie, artisanat, bioéconomie, santé...

QUELQUES CHIFFRES

130 M€ consacrés au développement économique en 2026.

3^e Région la plus attractive de France pour les investissements étrangers.

3^e Région industrielle avec plus de 305 000 emplois.

Plus de 360 000 entreprises.

Plus de 190 000 travailleurs frontaliers.

27 800 entreprises accompagnées et plus de 21 610 emplois depuis 2017.

Plus de 68 000 créations d'entreprises en 2025.



UNION EUROPÉENNE

Le **FEDER** et le **FTJ** soutiennent la recherche, l'innovation et le développement économique et accompagne la transition industrielle des territoires carbonés.

Le **FSE+** accompagne l'économie sociale et solidaire.

Le **FEADER** aide les industries agroalimentaires.

Vos entreprises ont besoin d'être accompagnées pour faire face aux défis actuels et gagner en compétitivité ? La Région déploie des parcours de transformation !

Ces parcours tournent autour de trois moteurs du changement : **la transformation industrielle 5.0, la transition écologique, la transition numérique.**

Ils sont fondés sur un **accompagnement personnalisé et adapté aux enjeux et besoins de chaque entreprise.** L'objectif est d'aider les entreprises à être plus performantes et les appuyer dans leurs projets, grâce à l'identification des leviers de transformation et à la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Chaque phase doit créer de la valeur pour le dirigeant, le faire progresser en connaissance et maturité et lui permettre de se projeter durablement dans une stratégie globale de transformation.

À chaque étape du parcours, l'entreprise est suivie par **un référent de proximité, interlocuteur unique** garant de la réussite du processus, et bénéficie de solutions et de financements dédiés (Grand Est Transformation...)

Votre Région agit également pour

Soutenir l'acquisition de premiers équipements dans le cadre de la création ou de la reprise en ruralité d'une activité artisanale ou d'un commerce de proximité (**aide à la première installation des artisans et commerçants en milieu rural**).

Aider à la reprise et à la restructuration des entreprises. Un financement régional jusqu'à 4 000€ par emploi CDI industriel repris pour sauvegarder les emplois et outils industriels.

Accompagner la création de SCOP/ SCIC. Aider des salariés ou des demandeurs d'emploi à devenir associés-salariés de leur PME.

Moderniser les équipements de production pour les entreprises industrielles et artisanales ayant un projet d'investissement permettant d'améliorer leur compétitivité et viser des process plus sobres (Grand Est Investissements Productifs Durables).

Soutenir les entreprises engagées dans des projets de recherche, de développement et d'innovation à forte valeur ajoutée (individuels ou collectifs), dans le cadre de l'appel à projets France 2030 régionalisé.

Élargir les débouchés des entreprises à l'international en mobilisant, en faveur des dirigeants, les accompagnements pour construire et mettre en œuvre une stratégie d'export (module export...), et en favorisant la participation à de nouveaux salons professionnels internationaux.

Accompagner les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion professionnelle dans les différentes étapes de création d'entreprise. Les chèques CREA peuvent être activés progressivement en fonction des besoins du créateur d'entreprise (expertise en amont des demandes de prêt, garantie bancaire, microcrédit, etc.).

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



ENVIRONNEMENT

Avec 6 Parcs naturels régionaux, 28 Réserves Naturelles Régionales et 228 sites classés Natura 2000, la Région Grand Est regorge d'une nature riche et diversifiée. Elle fait de la protection de ces espaces une priorité.

La Région accompagne également les collectivités, entreprises, associations, bailleurs sociaux, copropriétés, professionnels du bâtiment et particuliers dans leurs démarches de transition énergétique (réduction des consommations d'énergie, énergies renouvelables).

QUELQUES CHIFFRES

70 M€ consacrés à l'environnement en 2026.

Depuis 10 ans

50 % de la consommation régionale d'électricité couverte par des énergies renouvelables.

Plus de 1 000 bâtiments communaux et associatifs rénovés énergétiquement.

500 hectares de surfaces désimperméabilisées depuis 2022, l'équivalent de 700 terrains de foot.

Plus de 1 100 projets accompagnés par le Life Biodiv'Est depuis 2022.

Plus de 1 300 km de haies déjà plantées.



Le **FEADER** soutient la transition des exploitations agricoles et forestières.

Le **FEDER** et le **FTJ** soutiennent la transition énergétique et écologique et l'économie circulaire. Le **FEDER** intervient également sur les projets en lien avec l'adaptation au changement climatique.

Votre commune souhaite anticiper les risques climatiques et participer à la transition énergétique ? La Région vous accompagne.

La transition écologique est une priorité pour la Région Grand Est et un défi qui se relève collectivement. L'engagement de chaque commune est essentiel pour améliorer la qualité de vie des habitants en Grand Est, réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, et anticiper des risques climatiques croissants ou nouveaux.

La Région peut vous accompagner notamment pour

CLIMAT - BIODIVERSITÉ - EAU

Favoriser les aménagements propices à la faune et à la flore dans les villages.

Préserver les continuités écologiques (appel à projets **Trame Verte et Bleue**, prairies, plantation de haies, agroforesterie, murets, mares...).

Restaurer et mieux valoriser les cours d'eau et milieux aquatiques.

Accompagner les Parcs naturels régionaux, les Réserves Naturelles Régionales et les sites Natura 2000.

Elaborer des plans de gestion différenciée des espaces verts pour réduire les risques de pollution des eaux et améliorer le cadre de vie.

Développer les distinctions communales (Territoires Engagés pour la Nature, **Commune Nature...**).

*Via le programme **Life Biodiv'Est**, aux côtés de 14 partenaires*

Développer les classes dehors, les fermes et forêts pilotes pour la biodiversité...

Former aux enjeux liés à l'eau et la biodiversité, et les faire connaître via l'**outil cartographique Biodiv'Map**.

Créer 10 nouvelles Réserves Naturelles Régionales et des zones de quiétude.

*Via le nouveau programme **Life Adapt'Est**, aux côtés de 30 partenaires*

Aider les communes à anticiper les risques climatiques : inondations, manque d'eau et sécheresses, mouvements de terrain, canicules.

Accompagner l'élaboration de stratégies territoriales d'adaptation (entreprises, transports, aménagement).

Accompagner des travaux d'urbanisme favorable à la santé et des rénovations exemplaires de bâtiments adaptés.

Tester des solutions pour faire face aux risques climatiques : légumineuses, adaptation forestière, stockage de l'eau...

Retrouvez tous nos dispositifs sur grandest.fr



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

*Via le programme **Climaxion ADEME - Région Agir sur l'efficacité énergétique et la qualité environnementale des bâtiments***

Aider à la décision (dispositif Energi'choix) : réduire les consommations énergétiques, mutualiser les besoins et prioriser les ressources.

Encourager le développement des énergies renouvelables et de récupération : soutien technique et aides aux études et/ou investissements.

Aider les habitants à faire des économies d'énergie : kit « Petits gestes, grandes solutions ».

Accompagner les collectivités dans la prévention et la gestion des déchets et le développement du réemploi.

Retrouvez les aides sur climaxion.fr :



FONDS EUROPÉENS

Dans la région Grand Est, les fonds européens jouent un rôle moteur. Ils contribuent à financer de nombreux projets partout sur le territoire : moderniser nos fermes, aider les entrepreneurs, préserver les ressources, accompagner l'emploi...

Grâce à une consommation exemplaire de plus de 99 % des fonds qui lui sont confiés, la Région Grand Est fait des fonds européens des leviers aux services des porteurs de projets dans tous les territoires.

QUELQUES CHIFFRES

Pour la programmation en cours 2021 - 2027 (2023-2027 pour le FEADER), la Région mobilise :

- 899,2 millions d'euros pour les fonds de la Politique de cohésion (FEDER, FSE+, FTJ),
- 249,4 millions d'euros pour le FEADER.

1 400 projets déjà programmés pour le FEDER, FSE+ et FTJ depuis 2021.

2 600 aides en cours pour le FEADER depuis 2023.



Vous souhaitez bénéficier d'une aide européenne ? La Région vous accompagne !

La Région est **autorité de gestion** de programmes européens. C'est-à-dire qu'elle impulse, co-construit les programmes pour le Grand Est, gère les enveloppes de crédits européens et rend compte à la Commission européenne du bon usage de ces fonds.

Les **fonds européens gérés par la Région Grand Est** s'adosent à deux grandes politiques européennes :

- **La politique de cohésion** qui se décline en 3 fonds : le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), le FSE+ (Fonds Social Européen) et le FTJ (Fonds pour une Transition Juste).
- **La politique agricole commune (PAC)** avec son second pilier dédié au développement rural : le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural).

Les fonds européens gérés par la Région sont en synergie avec les politiques régionales. La Région Grand Est accompagne tous les bénéficiaires (universités, entreprises, collectivités, associations). Pour ce faire, **12 animateurs fonds européens**, présents dans chacune des Maisons de la Région, apportent un premier conseil en proximité. Puis, les **services instructeurs**, thématiques par fonds, vous guideront à chaque étape de votre projet afin de permettre le meilleur financement possible à votre projet (Région et/ou fonds européens).

L'intervention du FEDER permet de renforcer l'action et les politiques régionales :

- 40% du montant total de l'enveloppe FEDER vont vers l'innovation, la recherche, le développement économique des PME et la transition numérique pour atteindre l'objectif d'« Une Europe plus intelligente »,
- 30% du montant total de l'enveloppe vont eux vers les domaines de transition écologique, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de la biodiversité, de la lutte contre les inondations, de l'économie circulaire et de la renaturation des friches pour atteindre l'objectif d'« Une Europe plus verte ».

Le Fonds Social Européen Plus (FSE+) est le principal instrument de l'Union européenne pour investir dans le capital humain. Il a pour vocation de contribuer aux politiques en matière sociale, d'emploi, d'orientation et de formation tout au long de la vie avec une attention particulière pour les jeunes.

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
beeurope.grandest.fr



FORMATION ET EMPLOI

Face à des tensions de recrutement, la Région investit à hauteur de 264 millions d'euros pour adapter l'offre de formation et proposer des réponses de proximité aux besoins des entreprises, des territoires et aux demandeurs d'emploi.

QUELQUES CHIFFRES

306 M€ consacrés à la formation et à l'emploi en 2026.

Depuis 10 ans

405 258 stagiaires ont bénéficié d'une formation professionnelle financée par la Région.

Plus de 34 111 places pour former nos futurs infirmiers et 35 108 d'aides-soignants.

94 % des diplômés du sanitaire et du social occupent un emploi.*



UNION EUROPÉENNE

Le **FSE+** soutient les formations à destination des demandeurs d'emploi et des inactifs afin d'augmenter leur niveau de qualification et leurs compétences.

*En 2024

Avec la Région Grand Est, il y a toujours une solution emploi et formation pour votre territoire !

Pour répondre aux besoins de reconversion et de qualification des demandeurs d'emploi, qu'ils soient jeunes ou adultes, la Région finance des formations en prenant en compte leurs besoins en compétences ainsi que ceux des entreprises de votre territoire.

Quant aux besoins de recrutement des entreprises, des experts formation dans chacune des 12 Maisons de la Région sont à leur écoute pour construire rapidement et efficacement des parcours de formation sur-mesure en mobilisant les partenaires et les financements adéquats.

Votre Région agit également pour

Donner la possibilité d'effectuer un stage en immersion de 4 à 6 mois (**Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise**), permettant de confirmer un choix de métier, d'apprendre des gestes professionnels et d'acquérir des compétences techniques.

Stage ouvert aux :

- **jeunes de 18 à 26 ans**, titulaires ou non d'un diplôme de niveau inférieur au BAC +2
- demandeurs d'emploi, âgés de **26 à 54 ans**, titulaires ou non d'un diplôme de niveau inférieur au BAC
- demandeurs d'emploi, **âgés de 55 ans ou plus**, sans condition de diplôme
- **bénéficiaires du RSA**, sans condition d'âge ni de diplôme
- **personnes reconnues travailleurs handicapés**, sans condition d'âge ni de diplôme.

Apprendre gratuitement les langues

pour doper ses compétences linguistiques à partir d'extraits de films, séries et documentaires en VO :

doyousspeak.grandest.fr

Ouvert à tous les habitants du Grand Est

Former de nouveaux professionnels du soin et du social pour répondre aux enjeux démographiques, de cohésion sociale et territoriale (aides-soignants, infirmiers, aides à domicile, auxiliaires de puériculture, éducateurs...).

www.grandest.fr/accéder-facilement-soin/formations-sanitaires-sociales/

S'informer pour mieux se former et développer de nouvelles compétences :

plus de 19 000 formations professionnelles sont proposées en Grand Est.

Formations, aides et contacts de proximité :

www.grandest.fr/se-former/formation-preschez-moi/

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



JEUNESSE

Le Grand Est compte près d'1 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans. En leur offrant les moyens de se former, d'étudier, de s'insérer professionnellement et de s'épanouir, la Région leur permet de construire leur vie ici.

QUELQUES CHIFFRES

50 M€ consacrés à la jeunesse en 2026.

Près d'1 million de jeunes de 15-29 ans.

219 000 étudiants dans 5 universités.

72 membres du Conseil régional des Jeunes du Grand Est.

6 000 bourses accordées aux élèves et étudiants du secteur sanitaire et social.



UNION EUROPÉENNE

Le **FSE+** soutient le développement des compétences, la lutte contre le décrochage, la mobilité internationale des jeunes ainsi que le développement d'actions d'orientation.

Un jeune de votre commune porte un projet ? La Région peut lui donner un coup de pouce !

Avec l'application Jeun'Est, la Région Grand Est aide tous les jeunes de 15 à 29 ans à accéder à une offre d'avantages et de bons plans, qu'ils soient culturels (festivals, cinéma, lecture...), sportifs (billetterie matchs, aide à l'achat de la licence UNSS), touristiques... De nombreuses réductions sont par ailleurs disponibles auprès de multiples partenaires. Jeun'Est donne également accès gratuitement à la plateforme [Do you speak Grand Est](#) pour apprendre jusqu'à neuf langues étrangères ainsi qu'au Projet Voltaire pour améliorer son orthographe et son expression. La Région prend également en charge 60 € pour la formation aux gestes de premiers secours.

Pour en savoir plus : jeunest.fr

Votre Région s'engage aussi pour

Aider les jeunes porteurs d'un premier projet, individuel ou collectif, grâce au dispositif **Expériences de jeunesse** (plafond de l'aide : 2 000 €).

Accompagner et valoriser les jeunes porteurs d'un projet entrepreneurial (création d'entreprise, structures de l'économie sociale et solidaire, start-up...) via le dispositif **Entrepreneuriat des jeunes** par une aide financière de 8 000 € maximum.

Octroyer des bourses aux étudiants de la filière sanitaire et sociale (sur critères sociaux).

Prendre en charge les frais de formation du secteur sanitaire et social.

Aider à faire des choix éclairés sur les formations et les métiers.

Aider les étudiants à s'intégrer, favoriser leur bien-être et leur réussite à travers les nombreuses mesures du [Plan de Vie de campus et des talents](#)

Animer le Conseil régional des Jeunes du Grand Est. Faire de cette instance de jeunesse de 72 jeunes issus de tous les territoires un espace d'engagement, pour proposer, participer, innover.

Encourager le service civique en milieu rural. Favoriser le lien social et intergénérationnel et l'insertion des jeunes en leur permettant de développer leur employabilité par des missions d'intérêt général.

Animer la vie lycéenne et culturelle. Soutenir les lycéens par une politique éducative forte, qui les accompagne dans leur citoyenneté et l'accès à la culture.

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



LYCÉES

La Région accompagne au quotidien les lycéens du Grand Est : formation, développement durable, citoyenneté, tout est mis en oeuvre pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions possibles et mener à bien leurs projets scolaires.

QUELQUES CHIFFRES

200 M€ consacrés aux lycées en 2026.

206 270 lycéens à la rentrée 2025.

356 lycées.

16,2 millions de repas servis chaque année.

Plus de 130 établissements engagés dans un projet « lycée en transition ».

545 626 ordinateurs offerts aux élèves entrant en Seconde depuis 2017.

220 lycées équipés de panneaux photovoltaïques.

100 lycées raccordés aux réseaux de chaleur collectifs.

16 millions d'euros pour la mise en sûreté des lycées publics.



UNION EUROPÉENNE

Le **FSE+** soutient le développement des compétences, la lutte contre le décrochage, la mobilité internationale des jeunes ainsi que le développement d'actions d'orientation.

Assurer l'égalité des chances et la réussite scolaire des lycéens de votre territoire !

La Région Grand Est équipe, entretient, rénove et finance le fonctionnement des 235 lycées publics. La Région, soucieuse de préserver le pouvoir d'achat des familles et de favoriser l'accès à une éducation de qualité pour tous les lycéens, a mis en place plusieurs mesures d'accompagnement.

Votre Région agit pour

Soutenir le pouvoir d'achat des familles avec les nuitées en internat à 10 €/an et la prise en charge par la Région à 50 % du coût réel du repas à la cantine.

Offrir à chaque lycéen entrant en Seconde un ordinateur portable intégrant plus de 8 500 ressources pédagogiques en ligne.

Sensibiliser les lycéens à la transition écologique autour de 6 thématiques : alimentation durable, espaces verts, écomobilité, qualité de l'air intérieur, déchets, économie d'eau et d'énergie.

Faciliter la mobilité des lycéens grâce à la carte Fluo. Coûtant seulement 10 €/an pour les moins de 26 ans, la carte permet de bénéficier de 50 % dans les TER et cars Fluo et d'en faire bénéficier la personne de son choix tous les jours dans les TER, les week-ends et les jours fériés.

Accompagner les lycées pour assurer aux élèves une alimentation saine, durable et locale en généralisant à tous les lycées publics une aide financière pouvant atteindre jusqu'à 0,20 € par repas, afin de compenser le surcoût de l'achat de produits bio, locaux et labellisés.

Améliorer le cadre de vie et accélérer la transition énergétique de ses lycées : en optimisant les systèmes de chauffage, en rénovant ses bâtiments, en les équipant de panneaux solaires ou en installant des systèmes d'éclairage LED (déjà 60 % de réduction de la consommation électrique).

Lever les freins matériels, à l'entrée en filière professionnelle, qu'il s'agisse d'un CAP, d'un Bac Pro ou d'un cursus spécialisé. Cette subvention de 3,7 millions d'euros est versée directement à l'établissement et doit permettre à 20 000 élèves d'acquérir une **tenue professionnelle, des équipements de sécurité (EPI) ou d'outillage spécifique mutualisé** souvent onéreux.

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



MOBILITÉS

Transports interconnectés, infrastructures repensées et mobilité durable, la Région Grand Est, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, met tout en oeuvre pour faciliter les déplacements des habitants sur les territoires.

QUELQUES CHIFFRES

1,6 Md € dont 487 M €
en investissement consacrés
aux mobilités en 2026.

Près de 1 900 TER par jour en semaine.

169 000 élèves transportés en cars scolaires
chaque jour.

410 000 utilisateurs quotidiens des trains
et cars régionaux.

65 gares prioritaires pour la mise en
accessibilité PMR, dont 47 déjà accessibles.

Près de 70 projets de Pôles d'Échanges
Multimodaux engagés depuis 2017.

144 intercommunalités sur 149 avec la
compétence organisation de la mobilité :
une des Régions où la mobilisation des
territoires a été la plus forte.

11 bassins de mobilité, 133 Autorités
Organisatrices de la Mobilité couvrant
97 % de la population du Grand Est.

500 vélos Fluo déployés dans 52 gares
du Grand Est.



Le **FEDER** soutient le développement de l'intermodalité dans les territoires urbains pour les projets inscrits dans le PTRTE.

Le **FEDER** soutient les véloroutes et les voies vertes à travers le Plan Vélo de la Région.

Votre commune ou intercommunalité souhaite améliorer son offre de mobilité durable ? La Région vous accompagne !

Que ce soit à travers des réflexions et des démarches de prospection sur les mobilités (études spécifiques, plans de mobilité simplifiés), de manière concrète sur le terrain, avec l'aménagement de Pôles d'Échanges Multimodaux ou la mise en place d'une politique cyclable ambitieuse, la Région accompagne les initiatives des collectivités locales. L'objectif : proposer des solutions de mobilité durable, accessibles et de proximité, adaptées aux besoins des territoires.

Votre Région agit aussi pour

Accompagner les territoires à la réalisation d'aménagements cyclables pour la mobilité du quotidien. Avec son **dispositif vélo du quotidien**, ce sont près de 56 M€, soit 10 €/habitant que la Région met à disposition pour les projets locaux.

Accompagner l'aménagement d'une gare ou un point d'arrêt routier via une aide technique et un soutien financier (**Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est - DIRIGE**).

Développer la complémentarité entre tous les modes de transport (vélo, piéton, car, voiture, etc.).

Améliorer les conditions d'accueil des voyageurs (abri, banc, signalétique, revêtements de quais) et valoriser l'environnement du site (revitalisation des bâtiments en gare, végétalisation).

Développer des services complémentaires aux transports scolaires : contrats de mobilité solidaire avec les communes et intercommunalités souhaitant proposer une offre de transport sur mesure (exemple : services méridiens vers les cantines ou encore vers les accueils périscolaires).

Soutenir la réalisation des études de mobilité des intercommunalités ou PÉTR Autorités Organisatrices de la Mobilité : pour améliorer l'offre de mobilité locale (plans de mobilité simplifiés ou diagnostics thématiques, tels que plan vélo, schéma piéton, étude d'opportunité d'un car à haut niveau de service transfrontalier, etc.).

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



SANTÉ

La France manque de médecins et plus globalement de professionnels de santé. Les zones sous-denses en professionnels de santé sont une réalité.

Nos territoires et leurs habitants sont durement confrontés à cette situation. En construisant des solutions concrètes et adaptées, la Région Grand Est a choisi de relever le défi de favoriser l'accès à la santé partout et pour tous.

QUELQUES CHIFFRES

Depuis 10 ans

52 Contrats Locaux de Santé signés.

**216 Maisons de Santé
Pluriprofessionnelles soutenues.**

200 sites de télémédecine.

**Plus de 1 470 aides forfaitaires
aux internes en médecine générale.**

30 véhicules d'accès aux soins.

**2 bus pour la santé des femmes
(2 bus à venir).**



UNION EUROPÉENNE

Le **FEDER** soutient le développement de structures de santé de proximité dans les déserts médicaux. Le **FEADER** accompagne des projets relatifs à la santé ayant mobilisé cette thématique dans leur stratégie via les GAL LEADER.

Votre commune n'a plus de médecin généraliste ? La Région vous aide à trouver une solution !

Dans un contexte sanitaire et social complexe caractérisé par un vieillissement de la population, une augmentation des pathologies graves et chroniques, une démographie médicale défavorable dans beaucoup de territoires et des réorganisations de l'offre de soins, la Région développe une politique de santé en partenariat avec les élus locaux, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Conseils départementaux, les professionnels de santé et les associations.

Pour lutter contre la diminution de l'offre de soins, les disparités territoriales et les inégalités d'accès, la Région Grand Est s'engage à vos côtés.

Votre Région agit aussi pour

Soutenir les maisons de santé pluri-professionnelles, labellisées par l'ARS, et les autres formes d'exercice professionnel en Grand Est. qu'elles soient mono-sites, multisites, urbaines, universitaires, voire transfrontalières et sous réserve qu'elles soient situées en zones sous-denses.

Favoriser la création de centres de santé pour salarier les professionnels dans les zones en pénurie, via la constitution d'un GIP avec les collectivités locales.

Équiper des structures et des professionnels en matériel médical dans le cadre de démarches mutualisées d'acquisition ou encore en soutien à des projets de santé spécifiques.

Soutenir les projets d'avenir relatifs à l'accès aux soins dans les territoires.
Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des Contrats Locaux de Santé (CLS). Soutenir des projets portés par des professionnels et des élus dont les actions concourent à garantir et renforcer l'accès aux soins programmés et non programmés au sein des territoires.

Soutenir les actions de prévention, de promotion et d'éducation à la santé au travers des CLS et de programmes à destination des jeunes de 15 à 29 ans.

Proposer des solutions pour inciter l'installation des internes en médecine telles que des aides forfaitaires pour la réalisation de stages en zones sous-denses.

Aider à la création de lieux d'hébergement, pour les internes en médecine, les professionnels de santé intervenant dans les territoires dans le cadre d'exercices partagés, et mettre à disposition des salles connectées permettant la formation à distance.

Innover en matière de santé : déployer des solutions de télémédecine, dans le cadre d'organisations de soins et d'un partenariat inédit associant élus, professionnels de santé, établissements de soins... Soutenir les « territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA).

Soutenir les projets contribuant à réduire la distance entre les citoyens-patients et l'offre de soins : cabinets mobiles, bus de la prévention...

Encourager le développement d'environnements favorables à la santé, notamment en soutenant des actions dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement sur la qualité de l'air, la ressource en eau, les liens entre nature et santé...

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



TOURISME

Avec près de 86 millions de nuitées et près de 113 000 emplois en 2025, le tourisme dans le Grand Est contribue amplement à l'essor économique, à l'image de marque ainsi qu'à l'attractivité de nos territoires.

QUELQUES CHIFFRES

18 M€ consacrés au tourisme en 2026.

380 000 lits touristiques marchands.

852 millions d'euros d'investissement moyen annuel.

3 323 km de véloroutes et voies vertes.

+ de 2 000 lieux de visite.



UNION EUROPÉENNE

Le **FEDER** investit dans le tourisme durable (dimension énergétique et/ou numérique) et le développement productif des entreprises du secteur, dont un soutien spécifique au Massif des Vosges.

Le **FEADER** soutient les véloroutes et voies vertes et accompagne des projets touristiques ayant mobilisé cette thématique dans leur stratégie via les GAL LEADER.

Un projet de véloroute ou de voie verte ? La Région vous suit !

En accompagnant la structuration des véloroutes et voies vertes, l'ambition de la Région consiste à faire du Grand Est une **destination d'excellence pour l'itinérance à vélo**. Sont concernés les investissements visant la création de circuits sur le territoire et leur mise en tourisme s'inscrivant dans le Schéma national des véloroutes et voies vertes.

Votre Région agit aussi pour

Valoriser les filières du Grand Est :

tourisme de mémoire, itinérance, tourisme patrimonial et culturel (métiers d'art, tourisme urbain, découverte économique, etc.), œnotourisme et gastronomie, tourisme de nature, thermalisme et bien-être.

Développer un hébergement de qualité et durable dans l'hôtellerie, les hostels, les hébergements collectifs, l'hôtellerie de plein air, les hébergements insolites.

Développer et diversifier l'offre des stations de montagne.

Soutenir les grands événements touristiques régionaux, facteurs d'attractivité et favoriser l'émergence ou le développement d'événements liés aux fêtes de Noël et de fin d'année.

Accompagner la transformation de l'économie touristique régionale vers un tourisme durable.

Enrichir l'offre et soutenir le développement du tourisme fluvial et fluvestre.

Aider les caves touristiques en améliorant les espaces dédiés à l'accueil des clientèles et par l'aménagement de circuits de visite sur site.

Soutenir et valoriser l'ouverture au public des entreprises pour faire découvrir leurs savoir-faire, enrichir l'offre touristique et renforcer l'attractivité de la Région Grand Est. Favoriser l'émergence ou le développement d'événements liés aux fêtes de Noël et de fin d'année.

Accompagner les travaux des établissements de thermalisme et centres de bien-être, ainsi que les meublés de tourisme des stations thermales.

Améliorer la compétitivité touristique des acteurs locaux du tourisme avec l'Agence Régionale du Tourisme en Grand Est.

Découvrez les offres touristiques :
explore-grandest.com/

Retrouvez tous
nos dispositifs sur
grandest.fr



LES MAISONS DE LA RÉGION

Afin de se rapprocher de ses habitants
et des acteurs locaux,
la Région a fait le choix d'implanter
**12 Maisons de la Région,
au cœur des territoires.**

Les Maisons de la Région

La Région Grand Est à vos côtés !

Chaque Maison compte une équipe pluridisciplinaire de 40 à 80 personnes selon les territoires, œuvrant principalement autour de 3 pôles de compétence :

- **les lycées**, à travers la gestion patrimoniale des installations et des agents de la Région ;
- **le développement territorial** comprenant le développement économique, l'emploi et la formation, la transition énergétique et l'ingénierie territoriale ;
- **les transports scolaires et interurbains.**

Chaque Maison assure un service d'information, d'accompagnement et d'animation sur **les fonds européens**, afin de vous conseiller sur l'éligibilité aux financements européens des projets que vous portez dans votre commune.

Les Maisons de la Région sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le territoire de la Maison de la Région de Châlons-en-Champagne comprend l'intégralité du département de la Marne.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté urbaine du Grand Reims.

Communautés d'agglomération :

- de Châlons-en-Champagne
- d'Épernay-Coteaux et Plaine de Champagne.

Communautés de communes :

- de la Brie Champenoise
- de la Grande Vallée de la Marne
- de la Moivre à la Coole
- de la Région de Suippes
- de l'Argonne Champenoise
- de Sézanne-Sud Ouest Marnais
- des Paysages de la Champagne
- du Sud Marnais
- de Perthois, Bocage et Der
- de Vitry Champagne et Der
- des Côtes de Champagne et Val de Saulx.



CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées et 1 CREPS
- près de 13 500 élèves
- 539 agents de la Région

Maison de la Région de Châlons-en-Champagne

5 rue de Jéricho
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 70 31 20
maison.chalons@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directeur

Benjamin Costenoble
06 40 24 27 64
benjamin.costenoble@grandest.fr

Adjoint au directeur

Didier Exbrayat
06 75 18 12 79
didier.exbrayat@grandest.fr

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le territoire de la Maison de la Région de Charleville-Mézières comprend l'intégralité du département des Ardennes.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté d'agglomération
d'Ardenne Métropole.

Communautés de communes :

- des Portes du Luxembourg
- des Crêtes Préardennaises
- d'Ardennes Thiérache
- d'Ardenne Rives de Meuse
- des Vallées et Plateau d'Ardenne
- de l'Argonne Ardennaise
- du Pays Rethélois.



CHIFFRES CLÉS

- 15 lycées
- près de 8 200 élèves
- 350 agents de la Région

Maison de la Région de Charleville-Mézières

18 B et 22 avenue Georges Corneau
08000 Charleville-Mézières
03 26 70 86 30
maison.charleville-mezieres@grandest.fr

CONTACT UTILE

Directeur

Sylvain Lambert
06 79 80 31 29
sylvain.lambert@grandest.fr

ÉPINAL

Le territoire de la Maison de la Région d'Épinal comprend l'intégralité du département des Vosges complété de 4 communes hors du département mais membres d'EPCI vosgiens. Il correspond aux 4 zones d'emploi et bassins de vie d'Épinal, Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont et Neufchâteau.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communautés d'agglomération :

- d'Épinal
- de Saint-Dié-des-Vosges.

Communautés de communes :

- de Bruyères-Vallons des Vosges
- la Région de Rambervillers
- des Hautes-Vosges
- des Ballons des Hautes-Vosges
- de la Porte des Vosges Méridionales
- de l'Ouest Vosgien
- Mirecourt-Dompaire
- Terre d'eau
- des Vosges côté Sud-Ouest
- de Gérardmer Hautes-Vosges.



CHIFFRES CLÉS

- 21 lycées
- plus de 10 300 élèves
- 537 agents de la Région

Maison de la Région d'Épinal

40 quai des Bons-Enfants
88026 Épinal

03 87 33 62 47
maison.epinal@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directeur

Sébastien Hach
06 40 13 73 20
sebastien.hach@grandest.fr

Adjoint au directeur

Sébastien Blaise
06 40 75 68 38
sebastien.blaise@grandest.fr

METZ

Le territoire de la Maison de la Région de Metz s'étend sur 3 725 km² et comprend 11 EPCI mosellans et 1 EPCI à cheval sur les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle (CC Mad et Moselle). Il s'articule autour de l'Eurométropole de Metz et de la Moselle Est en passant par le Saulnois.

LES EPCI DU TERRITOIRE

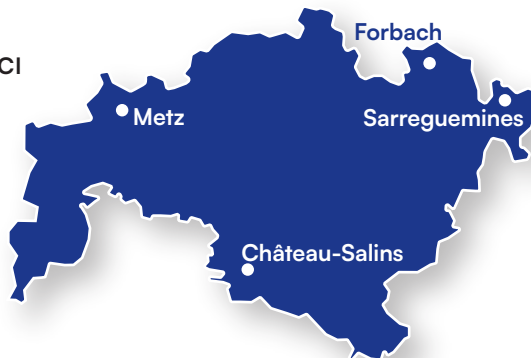
Eurométropole de Metz.

Communautés d'agglomération :

- Saint-Avold Synergie
- Sarreguemines Confluences
- Forbach Porte de France.

Communautés de communes :

- du Sud Messin
- du Haut Chemin Pays de Pange
- de la Houve - Pays Boulageois
- du District Urbain de Faulquemont
- de Freyming-Merlebach
- du Warndt
- du Saulnois
- Mad et Moselle.



CHIFFRES CLÉS

- 26 lycées
- 21 367 élèves (lycéens et apprentis - rentrée 2025)
- 700 agents de la Région

Maison de la Région de Metz

14 boulevard de Trèves
57000 Metz

03 87 61 65 49
maison.metz@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directrice

Marie-Pierre Augustin
07 86 67 92 25
mariepierre.augustin@grandest.fr

Adjoint à la directrice

Serge Tilly
06 21 95 29 30
serge.tilly@grandest.fr

MULHOUSE

La Maison de la Région de Mulhouse couvre le territoire du sud Alsace. Elle est composée des agglomérations de Mulhouse et de Saint-Louis et de cinq EPCI.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communautés d'agglomération :

- de Mulhouse Alsace Agglomération
- de Saint-Louis Agglomération.

Communautés de communes :

- Sundgau
- Sud Alsace Largue
- de Thann-Cernay
- de la Vallée de Saint-Amarin
- de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.



CHIFFRES CLÉS

- 19 lycées
- près de 18 000 élèves
- 411 agents de la Région

Maison de la Région de Mulhouse

4 avenue du Général Leclerc

CS 81298

68055 Mulhouse Cedex

03 89 36 67 68

maison.mulhouse@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directrice

Célia Blauel

06 78 97 52 84

celia.blauel@grandest.fr

Adjoint à la directrice

Pascal Oulevey

06 81 83 58 41

pascal.oulevey@grandest.fr

NANCY

Le périmètre de la Maison de la Région de Nancy recouvre le territoire de la Métropole du Grand Nancy et des 13 intercommunalités constituant le SCoT Sud 54 (ou Multipôle Sud Lorraine).

LES EPCI DU TERRITOIRE

Métropole du Grand Nancy
(20 communes).

Communautés de communes :

- du Bassin de Pont-à-Mousson
- du Bassin de Pompey
- Terres toulaises
- de Seille et Grand Couronné
- du Pays de Colombey et du sud toulais
- Moselle et Madon
- du Pays du Saintois
- des Pays du Sel et du Vermois
- de Meurthe-Mortagne-Moselle
- du Sânon
- du Territoire de Lunéville à Baccarat
- de Vezouze en Piémont.



CHIFFRES CLÉS

- 24 lycées + 1 CREPS
- 23 000 élèves
- 610 agents de la Région

Maison de la Région de Nancy

Tour Thiers
4 rue Piroux, 20^{ème} étage CS 80861
54011 Nancy Cedex
03 87 54 32 51
maison.nancy@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directeur

Frédéric Viel
06 89 03 73 89
frederic.viel@grandest.fr

Adjoint au directeur

Jean-François Doriat
06 85 48 69 17
jean-francois.doriat@grandest.fr

SAINT-DIZIER / BAR-LE-DUC

Le territoire de la Maison de la Région de Saint-Dizier / Bar-le-Duc couvre l'ensemble du département de la Meuse et la moitié nord du département de la Haute-Marne.

LES EPCI DU TERRITOIRE

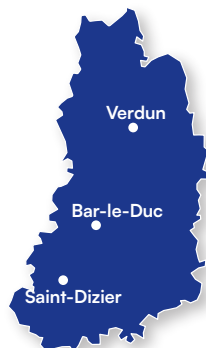
Meuse

Communautés d'agglomération :

- de Bar-le-Duc Sud Meuse
- du Grand Verdun.

Communautés de communes :

- du Val de Meuse - Voie Sacrée
- Pays de Montmédy
- Damvillers-Spincourt
- de l'Aire à l'Argonne
- du Sammiellois
- Côtes de Meuse-Woëvre
- du Pays de Revigny-sur-Ornain
- de Commercy-Void-Vaucouleurs
- des Portes de Meuse
- du Pays de Stenay et du Val Dunois
- du Pays d'Étain
- Argonne-Meuse
- du Territoire de Fresnes en Woëvre.



Haute-Marne

Communauté d'agglomération

du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées.

Communauté de communes

du Bassin de Joinville en Champagne.

CHIFFRES CLÉS

- 15 lycées
- près de 4 900 lycéens
- 350 agents de la Région

Maison de la Région de Saint-Dizier / Bar-le-Duc

Site de Bar-le-Duc
4 rue des Romains
55000 Bar-le-Duc

Site de Saint-Dizier
9 avenue de la République
52100 Saint-Dizier
03 26 70 74 54
maison.saintdizier-barleduc@grandest.fr

Site de Verdun
44 rue du Rû
55104 Verdun
03 26 70 74 80

CONTACTS UTILES

Directeur

Jean-Sébastien Tardieu
07 86 20 89 84
jean-sebastien.tardieu@grandest.fr

Adjointe au directeur

Christelle Friedrich
06 38 36 68 63
christelle.friedrich@grandest.fr

SAVERNE / HAGUENAU

Le territoire de la Maison de la Région de Saverne / Haguenau comprend le nord du département de la Collectivité européenne d'Alsace et l'est du département de la Moselle.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté d'agglomération de Haguenau.

Communautés de communes :

- de Sauer-Pechelbronn
- de l'Outre-Forêt
- de la Plaine du Rhin
- du Pays Rhénan
- de Hanau-La Petite Pierre
- de l'Alsace Bossue
- du Pays de Saverne
- Sarrebourg Moselle Sud
- du Pays de Bitche
- du Pays de Phalsbourg
- de la Basse-Zorn
- du Pays de Wissembourg
- Pays de la Zorn
- du Pays de Niederbronn-les-Bains.



CHIFFRES CLÉS

- 18 lycées
- près de 13 500 élèves
- 300 agents de la Région

Maison de la Région de Saverne / Haguenau

Site de Saverne

Château des Rohan - Aile Nord
7 place du Général de Gaulle
67700 Saverne

Site de Haguenau

Espace Gares & services
10 Place Désiré Brumbt
67500 Haguenau

03 88 03 40 80
maison.saverne-haguenau@
grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directeur

Florian Marczak
06 49 73 18 52
florian.marczak@grandest.fr

Adjoint au directeur

Philippe Antoine
06 43 55 15 70
philippe.antoine@grandest.fr

SÉLESTAT

Le territoire de la Maison de la Région de Sélestat comprend la moitié Nord du département du Haut-Rhin et le tiers Sud du département du Bas-Rhin.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Colmar Agglomération.

Communautés de communes :

- de la Vallée de la Bruche
- de la Mossig et du Vignoble
- du Val d'Argent
- du Pays de Sainte Odile
- de la Région de Molsheim-Mutzig
- de la Vallée de Kaysersberg
- du Centre Haut-Rhin
- du Pays de Barr
- des Portes de Rosheim
- Alsace-Rhin-Brisach
- de la Vallée de Villé
- du Ried de Marckolsheim
- du Canton d'Erstein
- de la Vallée de Munster
- de Sélestat
- du Pays de Ribeauvillé
- du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux
- de la Région de Guebwiller.



CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées
- près de 14 000 élèves
- 310 agents de la Région

Maison de la Région de Sélestat

1 avenue de la Liberté
BP 70182
67603 Sélestat Cedex
03 88 58 41 11
maison.selestat@grandest.fr

CONTACT UTILE

Directeur

Emmanuel Cantele

06 77 70 01 39

emmanuel.cantele@grandest.fr

STRASBOURG

La Maison de la Région est compétente sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et sur celui de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Eurométropole de Strasbourg.

Communautés de communes :

- du Kochersberg et de l'Ackerland.



CHIFFRES CLÉS

- 22 établissements dont 18 lycées, le Lycée Franco-Allemand de Strasbourg, un ERPD, un EREA et le CREPS de Strasbourg
- près de 23 750 élèves
- 560 agents de la Région

Maison de la Région de Strasbourg

6 rue Jean-Frédéric Oberlin
67000 Strasbourg

03 88 15 67 40
maison.strasbourg@grandest.fr

CONTACT UTILE

Directeur

François de Hédouville

06 74 65 82 58

francois.dehedouville@grandest.fr

THIONVILLE / LONGWY

Le territoire de la Maison de la Région de Thionville / Longwy s'étend du Pays-Haut meurthe et mosellan aux portes de la métropole messine, au cœur des bassins sidérurgiques et ferrifères le long de 3 frontières avec la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et la Sarre.



LES EPCI DU TERRITOIRE

Moselle :

Communauté d'agglomération :

Thionville Fensch Agglomération.

Communautés de communes :

- Rives de Moselle
- du Pays Orne-Moselle
- de l'Arc Mosellan
- Bouzonvillois Trois Frontières
- Cattenom et Environs
- Pays Haut Val d'Alzette.

Meurthe-et-Moselle :

Communauté d'agglomération :

Agglomération Grand Longwy.

Communautés de communes :

- Terre Lorraine du Longuyonnais
- Cœur du Pays Haut
- Orne Lorraine Confluences.

CHIFFRES CLÉS

- 15 lycées
- plus de 15 000 élèves
- 371 agents de la Région

Maison de la Région de Thionville / Longwy

3 rue Jean Monnet
57100 Thionville

03 87 33 61 78
maison.thionville@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directrice

Clémentine Pottier-Hamel

06 85 37 32 88

clementine.pottier-hamel@grandest.fr

Adjointe à la directrice

Virginie Duplenne

06 43 48 80 35

virginie.duplenne@grandest.fr

TROYES / CHAUMONT

Le territoire de la Maison de la Région de Troyes / Chaumont comprend le territoire du département de l'Aube et le sud du département de la Haute-Marne.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Aube :

Troyes Champagne **Métropole**.

Communautés de communes :

- d'Arcis Mailly Ramerupt
- de la Région de Bar-sur-Aube
- de l'Orvin et de l'Ardusson
- Vendevre - Soulaines
- du Chaourçois et du Val d'Armançe
- du Nogentais
- du Pays d'Othe
- Seine et Aube
- des Portes de Romilly-sur-Seine
- du Barséquanais en Champagne
- des Lacs de Champagne
- Forêts-Lacs-Terres en Champagne.

Haute Marne :

Communauté d'agglomération
de Chaumont



Communautés de communes de :

- du Grand Langres
- Auberive Vingeanne Montsaigeonnais
- des Trois Forêts
- des Savoir-Faire
- Meuse Rognon.

CHIFFRES CLÉS

- 18 lycées
- près de 13 000 élèves
- 460 agents de la Région

Maison de la Région de Troyes / Chaumont

Site de Troyes
Hôtel Marisy
9 rue Charbonnet
10000 Troyes

Site de Chaumont
2 boulevard Gambetta
52000 Chaumont
03 26 70 86 25
maison.troyes-chaumont@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directeur

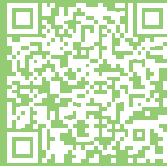
Pierre-François Gitton
06 73 87 06 05
pierre-francois.gitton@grandest.fr

Adjoint au directeur

Jean-Joseph Philippon
06 08 40 62 10
jean-joseph.philippon@grandest.fr



LA NEWS ÉLUS



Abonnez-vous à
la lettre d'information
dédiée aux élus du Grand Est

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex

Hôtel de Région
place Gabriel Hacquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01



www.grandest.fr